

Éléments de sigillographie ecclésiastique française (suite)

In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 18. N°79, 1932. pp. 163-188.

Citer ce document / Cite this document :

Coulon Auguste. Éléments de sigillographie ecclésiastique française (suite). In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 18. N°79, 1932. pp. 163-188.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1932_num_18_79_2613

ÉLÉMENTS DE SIGILLOGRAPHIE ECCLESIASTIQUE FRANÇAISE*

CHAPITRE DEUXIÈME

TYPE HAGIOGRAPHIQUE

Intérêt que le type hagiographique offre à l'archéologie. Exemples : les Personnes divines; les Anges et les Saints : la Vierge, saint Pierre, saint Jean-Baptiste, saint Étienne, saint Martin, saint François. — Hagiographie locale : sainte Nourrice et saint Nicaise.

On désigne sous le nom de type hagiographique, — et ce terme doit être préféré à celui de type légendaire —, les sceaux sur lesquels figurent les personnes divines, les anges et les saints, aussi bien que quelque scène de leur histoire. Les sujets de ces sceaux sont empruntés aux Saintes Écritures, aux écrits apocryphes comme encore aux légendes et aux traditions locales. De variété infinie, ils offrent pour l'archéologie un intérêt de premier ordre, et c'est là sans contredit qu'elle fera les plus surprenantes découvertes que lui réserve la Sigillographie. Il serait trop long d'énumérer ici tout ce qu'on trouve dans cette classe de sceaux; ce sujet a d'ailleurs été traité copieusement¹. Contentons-nous ici de quelques indications générales et de quelques exemples typiques.

Les Personnes divines.

Dieu le Père est d'abord figuré par une main bénissante, parfois nimbée, sortant d'un nuage. Il est rarement représenté sous la forme humaine, sauf dans cette image de la Trinité où il apparaît assis sur un trône, tenant devant lui

* Voir ci-dessus, p. 30 à 59.

1. DOUET D'ARCO, *Collection de sceaux*, t. I (1863), p. LXVIII-LXXXIII; — DEMAY, *Le costume d'après les sceaux*, p. 307-484; — J. ROMAN, *Manuel de Sigillographie*, p. 171-200. Rappelons enfin que pour l'origine et les représentations anciennes de certains thèmes iconographiques on devra consulter le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* de dom CABROL.

un crucifix, le Saint-Esprit en forme de colombe descendant de sa bouche sur la tête du Fils². Le sceau d'Antoine de Crevant, abbé de la Trinité de Vendôme, en 1523, montre le Père et le Fils assis côte à côte, séparés par la colombe³. Dieu le Père y est revêtu, comme un pape, des ornements pontificaux, la tiare en tête, suivant un type déjà en usage au siècle précédent⁴, ce qui dément l'opinion de ceux qui veulent voir là une sorte de protestation contre la Réforme. Pour d'autres, ce mode de représentation aurait été lancé par les établissements religieux jouissant du privilège de l'exemption, c'est-à-dire soumis directement au Pape, *obmisso medio*. L'image de Dieu le Père à mi-corps, ainsi coiffé de la tiare et bénissant, fut souvent reproduite au xvi^e siècle par les fabricants de tombes qui l'appelaient un « Abraham⁵ ».

On trouve sur les sceaux des représentations de Jésus-Christ, depuis sa naissance jusqu'à sa mort et à son triomphe : la nativité, l'annonce aux bergers, l'adoration des mages, la présentation au Temple, le baptême dans le Jourdain, la résurrection de Lazare, la transfiguration, l'entrée à Jérusalem, la flagellation, l'Ecce-Homo, le portement de la croix, la descente aux enfers, la résurrection, l'apparition à la Madeleine, le Christ triomphant entouré des symboles des évangélistes, qu'il faut opposer au Christ de Pitié dont le culte se répandit au xv^e siècle⁶, et aussi le Christ triomphant,

2. Chapitre de Sainte-Sophie à Saint-Médard-lès-Soissons, 1303 (DOUET D'ARCO, n° 7330); — Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, 1367 (*ib.*, n° 8361).

3. DOUET D'ARCO, n° 9170.

4. Hugues de Lohes, abbé d'Anchin, dioc. d'Arras, 1482 (DEMACY, *Flandre*, n° 6851); Louis de Crevant, abbé de la Sainte-Trinité de Vendôme, 1490 (Arch. nat., *Collection de Lorraine*, n° 921). Voir sur ce sujet A. N. DIDRON, *Iconographie chrétienne, Histoire de Dieu*, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France* (1843), p. 230 à 233. Dieu le Père y figure avec une tiare à cinq couronnes. Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du xi^e au xvi^e siècle* (t. IX, p. 308-309), reproduit en l'attribuant aux dernières années du xiii^e siècle, un bas-relief de bois de l'église Saint-Urbain de Troyes représentant, dans le groupe de la Sainte Trinité, le Père Eternel coiffé d'une tiare à trois couronnes, ce qui est en contradiction formelle avec les monuments datés que nous connaissons. Aussi devons-nous croire à une distraction du savant architecte, et ramener au commencement du xiv^e siècle la date qu'il indique.

5. Ern. COYECQUE, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* (1893), p. 118, 120, 131; — Cf. *Bulletin monumental*, t. 59 (1894), p. 380-381.

6. E. MALE, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France* (1908), p. 93. Lire tout ce chapitre consacré au pathétique dans l'art religieux. On a un bon exemple d'un Christ de pitié sur le sceau d'un prélat espagnol en 1506, Louis Jean de Mila, cardinal des Quatre-Saints-Couronnés (Arch. nat., *Lorraine*, n° 442).

attaché à la croix, mais vêtu d'une riche tunique, la tête relevée et ceinte d'une couronne royale. Le *Santo-volto* de Lucques, le Saint-Sauve d'Amiens en sont les spécimens les plus connus⁷. Sur un sceau de 47 millimètres seulement de haut, on verra, succinctement mais très clairement figurées, l'invention, par sainte Hélène, et l'exaltation de la Croix⁸.

Le type de ces scènes subit en général, sur les sceaux, au cours du Moyen Age, des modifications identiques à celles que l'on constate, par une sorte de synchronisme, sur les autres monuments figurés, œuvres peintes ou sculptées d'une même époque. Prenons, par exemple, la Nativité : en 1245, l'Enfant divin, seul, emmailloté de bandelettes comme une momie, est étendu dans un berceau posé sur un support conique à moulures; au-dessus se voient un croissant et une étoile, de chaque côté la tête de l'âne et celle du bœuf⁹. En 1277, la Vierge est auprès du berceau, un peu au-dessous, étendue et comme endormie¹⁰; en 1367, elle paraît à demi-relevée, la tête couronnée, saisissant la main de son fils dont le berceau est encore placé bien au-dessus d'elle sur un pilier, entre les têtes des deux animaux, surmonté d'une lampe; à droite se tient saint Joseph appuyé sur un bâton¹¹. A la Renaissance, la Sainte Famille, abritée sous un toit de chaume, offrira le tableau classique des crèches modernes¹².

On remarquera, par ailleurs, des scènes dont la composition, comme soumise à des règles fixes, paraît procéder d'un modèle unique. M. E. Mâle a montré¹³, qu'en plus de l'influence qu'exercèrent sur l'imagerie religieuse, au XIII^e siècle, les traditions d'atelier et, dans la suite, les représentations des mystères, cette similitude frappante entre des œuvres d'art différentes s'explique par l'existence d'un traité, aujourd'hui perdu, qui constituerait comme un recueil d'i-

7. Voir, pour toutes ces représentations de Jésus-Christ, les ouvrages cités ci-dessus, note 1, et, au sujet du *Santo Volto* de Lucques, reproduit sur un sceau de 1412, l'article publié par M. Pierre Marot dans le *Bulletin monumental* de 1926, p. 353-360.

8. Sceau de Pierre, sous-doyen d'Orléans, 1274 (DOUET D'ARCO, n° 7561).

9. Sceau de Thierry, doyen de la chrétienté de Margerie, dans la Marne (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Aube, n° 170).

10. Sceau de Gaillard d'Oursault, de l'ordre des Frères Prêcheurs, évêque de Bethleem (Arch. nat., *coll. de Lorraine*, n° 835). Ce type s'était conservé jusqu'en 1514 sur le sceau de l'abbaye de Déols ou Bourg-Dieu, au diocèse de Bourges (Arch. nat., *Supplément*, n° 4092).

11. Sceau de la prieure de la Thieuloye près Arras (DEMAX, *Artois*, n° 2846).

12. Sceau d'Ascagne Marie Sforza, cardinal des saints Vit et Modeste, 1492 (Arch. nat., *Lorraine*, n° 441).

13. E. MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, 1902. — *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, 1908.

conographie, analogue à ceux qu'emploient encore les moines grecs. La description de la résurrection tirée des *Méditations sur la vie de Jésus-Christ* d'après saint Bonaventure, qui s'applique aux miniatures du XIII^e siècle, aux vitraux de Bourges et de Chartres et aux xylographes, est tout aussi exacte pour les sceaux. C'est, y lisons-nous, « le tombeau ouvert, Jésus debout met la jambe droite hors du tombeau. Il bénit de la main droite et tient, de la main gauche, la croix triomphante à longue hampe. Deux anges se tiennent à droite et à gauche, l'un portant un flambeau, l'autre un encensoir. Au dessous du tombeau, dans une arcature trilobée, trois soldats de petite taille sont représentés endormis¹⁴. » Cet ensemble est fidèlement reproduit sur le sceau de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai en 1320 et en 1597¹⁵. Le régisseur du Mystère de la Passion donné à Mons en 1501 n'en oubliera aucun détail sur son livre de conduite annoté à l'usage des acteurs, puisqu'il spécifie que Jésus ressuscite et met hors du tombeau « la dextre gambe premièrement¹⁶. »

Les Anges et les Saints.

Les Anges. — Parmi les créatures célestes, saint Michel est figuré pesant les âmes — et c'est ainsi que les officiaux, chargés de rendre la justice, l'ont souvent pris comme symbole¹⁷, — ou bien combattant le dragon et échangeant, au XV^e siècle, ses longs vêtements contre l'armure des chevaliers¹⁸, avec un écu souvent chargé d'une croix et même d'armoiries particulières¹⁹.

14. E. MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, p. 265-271; — André BLUM, *Un manuscrit inédit du XIII^e siècle de la « Bible des pauvres »*, dans les *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions*, t. XXVIII (1925-1926), p. 100-101, pl. VIII.

15. DEMAY, *Flandre*, nos 6718 et 6719. Les anges tiennent chacun un encensoir. Voir aussi le contre-sceau de Jean le Doux, abbé de ce monastère en 1268 (*Ib.*, n° 6921).

16. Gustave COHEN, *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le mystère de la Passion joué à Mons en 1501* (1925), p. 412 et 413, note 2.

17. Par exemple, les sceaux des officialités des archidiacres de Reims en 1298 (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Aube, n° 359); — en 1312 (*Ib.*, n° 328); — en 1355 (*Ib.*, Reims, n° 471); en 1371 (*Ib.*, n° 522); en 1375 (*Ib.*, n° 522 B); en 1385 (*Ib.*, n° 255).

18. Chapitre de Saint-Michel de Beauvais, 1223 (DEMAY, *Picardie*, n° 1142); officialités des archidiacres de Reims en 1251 (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Aube, n° 367), et en 1260 (*Ib.*, Reims, n° 314). Sur le sceau de l'officialité du grand archidiacre de Reims en 1530, l'archange en armure est figuré dans son double rôle, de la main droite il tient la balance des plateaux de laquelle émergent deux petits personnages, de la gauche, la longue hampe d'une croix pommelée qu'il enfonce dans la gueule du dragon (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Reims, n° 246).

19. Sur le sceau de l'officialité d'Ottoboni, cardinal, archidiacre de

L'archange Gabriel apparaît dans le scène de l'annonciation. Il est debout devant la Vierge dont le sépare un vase d'où sort un lys. Dès le xiv^e siècle, il se montre agenouillé²⁰. Parfois sur une banderole qu'il tient à la main, ou qui sort de ses lèvres se lisent les mots : *Ave Maria*. Ailleurs, il porte un sceptre, un fleuron, une palme, une croix. Il revêt quelques fois la chape ou la dalmatique. Sur quelques sceaux il est figuré seul. D'autres anges se voient au tombeau du Sauveur, devant les saintes femmes, ou dans des rôles secondaires : encensant le Christ, accompagnant la Vierge dans son assomption, etc.²¹

La Vierge. — La dévotion particulière du Moyen Age pour la Vierge qui nous a valu tant de monuments magnifiques, se manifeste aussi, avec plus de simplicité mais non moins de ferveur, sur les sceaux. Les images de Notre-Dame y sont innombrables; on est tenté de croire que quelques-unes reproduisent, avec une fidélité relative, des effigies célèbres, objets de dévotion locale ou buts de pèlerinages renommés, peut-être disparus aujourd'hui; encore est-il absolument nécessaire que d'autres documents viennent confirmer cette hypothèse²². Il est facile toutefois de reconnaître certains types dont le culte s'était répandu, tel celui de la Vierge dite de Miséricorde qui, sous son large manteau déployé, abrite des groupes de personnages qu'elle prend sous sa protection.

Reims en 1272, plus tard pape sous le nom d'Adrien V, l'archange transperçant de la main droite le dragon, tient, de la gauche, un écu chargé d'un bandé de six pièces, ce qui correspond, malgré une légère différence, fréquente à cette époque, au tiercé en bande d'azur, d'argent et de sinople que portaient comme armes les Ottoboni, suivant l'armorial général de Rietstap (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Aube, n° 384).

20. Sceau de Guillaume, archevêque de Sultanieh (Perse) en 1323 (Arch. nat., *Lorraine*, n°s 404 et 668). DEMAY (*Le Costume*, p. 368) n'a sans doute pas connu ce sceau, puisqu'il écrit qu'on ne rencontre l'archange agenouillé devant la Vierge que dans le cours du quinzième siècle. Il faut reconnaître d'ailleurs que ce sceau paraît bien être une œuvre italienne.

21. Sceau du chapitre de Notre-Dame d'Auxerre en 1302, d'un style rappelant les sceaux du xii^e siècle (A. COULON, *Bourgogne*, n° 1055); — sceau de Louis de Beaumont, évêque de Paris en 1480 (DOUET D'ARCO, n° 680).

22. Voici, par exemple, ce que constate M. D. L. Galbreath au sujet des sceaux des évêques de Lausanne, de 1115 à 1536 : « Nous savons que « Notre-Dame de Lausanne », la statue de la Vierge enlevée et détruite par les Bernois en 1536, était une vierge assise, couronnée, ayant l'Enfant sur ses genoux et tenant un sceptre... Or, il est assez étrange que nous ne retrouvions que très rarement la Vierge de Lausanne dans les grands sceaux des évêques... Dans quatre cas la Vierge est debout, dans les trois autres cas, où elle est assise, il lui manque le sceptre. Les graveurs ne se souciaient évidemment pas d'archéologie ni d'hagiographie locale » (*Archives héraldiques suisses*, an. 1929, p. 8-9).

Ainsi figurera-t-elle au XIV^e siècle sur le sceau des définiteurs du chapitre de Cîteaux²³, sur celui de l'abbaye de Cercamp²⁴, du même ordre, et sur bien d'autres. Une décision de 1350 n'avait-elle pas d'ailleurs prescrit de mettre sur les sceaux de la communauté l'image de la Mère de Dieu²⁵. Les Cisterciens de Pontigny, avant cette date, l'avaient placée dans une niche d'architecture reposant sur un pont, par allusion au nom de l'abbaye²⁶, détail que les abbés observeront sur leurs propres sceaux²⁷ et qui sera reproduit dans les armes de l'abbaye²⁸. Pour la même raison voyons-nous la Vierge de l'abbaye de Coulombs, au diocèse de Chartres, accompagnée de deux colombes (coulons en vieux français) perchées sur son siège²⁹, et celle de l'abbaye de Thenailles au diocèse de Laon tenir une énorme paire de tenailles³⁰.

La Vierge est représentée en buste, à mi-corps, assise ou debout, la tête couronnée ou simplement recouverte d'un voile et, le plus souvent, accompagnée de l'enfant Jésus. Elle n'est pas toujours nimbée. On sait que la Vierge d'aspect rigide et sévère, tenant devant elle, assis sur ses genoux, de face dans l'axe du corps, l'enfant Jésus qu'elle semble présenter comme un roi à l'adoration des fidèles, est un type du haut Moyen Age; plus tard elle s'humanise, c'est une mère allaitant son enfant, lui offrant un globe, une fleur, un oiseau, un fruit, une pomme, que l'on a considérée comme un symbole³¹, et gardant même avec les attributs royaux et

23. DOUET D'ARCO, n° 8195, sceau de 1505, mais dont le type est du XIV^e siècle. Douët d'Arcq l'a pris pour celui de l'abbaye; — A. COULON, *Bourgogne*, n° 1540, matrice.

24. DOUET D'ARCO, n° 8174 (1352); DEMAY, *Artois*, n° 2601 (1367). Voir, au sujet de ce type, l'étude très complète de Paul PERDRIZET : *La Vierge de miséricorde* (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 1908). La planche II, p. 26, donne plusieurs reproductions de sceaux.

25. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes... au XII^e et au XIII^e siècle* (1858), p. 159, n° 3.

26. A. COULON, *Bourgogne*, n° 1283 (1341).

27. A. COULON, *Bourgogne*, n° 1410 (1366); — DOUET D'ARCO, n° 8956 (1379).

28. DOUET D'ARCO, n° 8957 (1404); — A. COULON, *Bourgogne*, n° 1413 (1467-1468).

29. Sceau de Pierre I^{er}, abbé de Coulombs, 1258 (DOUET D'ARCO, n° 8681). Sur le sceau de l'abbaye de 1232, mais d'un type beaucoup plus ancien (*Ib.*, n° 8205), la colombe apparaît au-dessus de la tête de la Vierge, ainsi qu'est figuré le Saint-Esprit.

30. Sceaux de l'abbaye en 1303 (DOUET D'ARCO, n° 8420) et en 1436 (DEMAY, *Picardie*, n° 1337).

31. Cette intention symbolique est exprimée par le distique suivant que porte une statue de la Vierge de Benoîte-Vaux au diocèse de Verdun, où la Mère de Dieu est figurée présentant une pomme à son fils :

jusque sur le trône ouvragé où l'art du XIV^e siècle a mis toute l'exubérance de sa fantaisie, cette expression de familière bonté³². La Mère de douleurs, la Pieta ou Vierge de Pitié n'apparaîtra que plus tard, lorsque le sentiment du pathétique vint assombrir la sérénité de ces aimables figures³³.

Il est fréquent de voir, dès le XIII^e siècle, un personnage à côté de la Vierge, agenouillé à ses pieds. Très souvent aussi celle-ci apparaît à mi-corps, ou debout, au dessus d'une arcature, d'une sorte de voute, sous laquelle le sigillant se montre dans l'attitude de la prière. On remarquera enfin, sur les sceaux, les scènes de la vie de Marie, l'annonciation, la nativité, l'adoration des mages, déjà cités plus haut, la présentation au Temple, l'ensevelissement ou la dormition³⁴, l'assomption³⁵, le couronnement³⁶, puis les miracles dûs à son intercession et les légendes qu'elle a inspirées, telle la délivrance d'un écolier en péril sur un esquif qu'un diable s'efforce de submerger³⁷ ou la mystérieuse arrivée à Boulogne d'une nef portant une statue³⁸.

Saint Pierre. — Parmi les apôtres on rencontrera saint Pierre et saint Paul. On connaît leurs attributs : les clefs pour l'un, et pour l'autre le glaive. Dès le XIII^e siècle, on voit saint Pierre, au titre de premier pape, porter la chape et la

« *Laeva gerit natum, gestat tua dextera malum,
Mali per natum tollitur omne malum* ».

(Cf. *Bulletin monumental*, t. 55 (1889), p. 243), sorte de jeu de mots à rapprocher de l'hexamètre par lequel, évoquant le coup de dent malencontreux de notre premier père dans une pomme, on apprenait jadis aux jeunes latinistes à distinguer certains homonymes : « *Mala mali malo mala contulit omnia mundo* » (La mâchoire d'un méchant — par une pomme — a attiré sur le monde tous les maux).

32. Le sceau du chapitre de la cathédrale de Reims en 1363 (DOUËT D'ARCQ, n° 7291) en est un remarquable exemple.

33. Un des meilleurs spécimens, d'une date assez avancée, il est vrai (1506), se voit sur le sceau du cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen (DOUËT D'ARCQ, n° 6217).

34. Sceau de Jean de Jaucourt, abbé de Saint-Seine, au diocèse de Langres, 1339 (A. COULON, *Bourgogne*, n° 1438).

35. Sceau du chapitre de Notre-Dame d'Auxerre (A. COULON, *Bourgogne*, n° 1055). Ce sceau, appendu à un document de 1302, est d'un type beaucoup plus ancien, la Vierge rappelle l'image d'Isabelle de Hainaut, première femme de Philippe-Auguste (1180-1190), telle qu'on la voit sur le sceau de cette reine (DOUËT D'ARCQ, n° 153).

36. Par exemple sur le sceau du prieuré de Lay, diocèse de Beauvais, en 1342 (DOUËT D'ARCQ, n° 9405); et sur celui du chapitre de Notre-Dame de Cléry en 1474 (Arch. nat., *Lorraine*, n° 809). La Vierge n'est pas couronnée par le Christ, qui bénit, mais par un ange qui, descendant du ciel, lui pose une couronne sur la tête, de même qu'au portail occidental de Notre-Dame de Paris.

37. Sceau de l'Université de Paris, nation de Normandie, 1398 (DOUËT D'ARCQ, n° 8018).

38. Contre-sceau de l'abbaye de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer en 1303 (*Ib.*, n° 8163, mal interprété par Douët d'Arcq).

tiare. Nous rappellerons à ce propos que la tiare à trois couronnes, *il triregno*, ne paraît qu'au début du xiv^e siècle³⁹. Il est regrettable qu'Eugène Müntz dans l'article pourtant si documenté qu'il a publié sur ce sujet⁴⁰ ait négligé les sceaux, qui, malgré leurs petites dimensions, lui auraient fourni d'intéressants éléments de comparaison. Clément IV, par exemple, sur le sceau d'un doyen de Nivelles, en 1272, est coiffé de la tiare conique terminée par un gros bouton⁴¹, de même que saint Corneille en 1284 sur le contre-sceau de l'abbaye de Compiègne⁴². Une tiare semblable se voit sur le sceau de Bertrand des Bordes, évêque d'Albi et camérier du pape en 1310⁴³.

Les clefs de saint Pierre se retrouvent fréquemment, comme symbole du pouvoir pontifical, accompagnées parfois de la tiare et de l'effigie des apôtres, sur les sceaux des administrations de l'Église et de ceux qui tenaient quelque charge du pape : auditeurs de la Chambre, pénitenciers, collecteurs, etc.⁴⁴ Il y eut de même une bulle spéciale pour le Comtat-Venaissin et pour Avignon quand le souverain pontife fut venu se fixer dans cette ville. La bulle pour le Comtat-Venaissin porte d'un côté la tête de saint Pierre avec la légende : *Sigillum Domini Pape*, et, au revers, les deux clefs en sautoir avec la suite de la légende : *In comitatu Venay-sini*. Sur celles de la cour d'Avignon, se voit d'un côté la tiare avec la légende : *Bulla curie Domini nostri Pape*, et, au revers, les deux clefs en sautoir comme ci-dessus, entourées des mots : *Domini civitatis Avinionis*⁴⁵. Saint Pierre fut aussi

39. 1314 (DOUET D'ARCQ, n° 7295, tiare conique) ; — 1414 (DOUET D'ARCQ, 10792, tiare à trois couronnes).

40. *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXVI (1898), p. 235-324.

41. DOUET D'ARCQ, n° 10778. Clément IV était mort quelques années avant, le 29 novembre 1268, mais la matrice a pu être gravée avant cette date. Il ne saurait d'ailleurs y avoir d'erreur puisque le nom du pape est écrit dans le champ du sceau : *Clemens papa III*.

42. DOUET D'ARCQ, n° 8206 bis.

43. COULON, *Bourgogne*, n° 900. On trouvera de nombreuses représentations de cette tiare conique dans l'ouvrage d'E. Müntz cité plus haut. Voir aussi les deux planches qui figurent en tête du volume d'Achille LUCHAIRE, *Innocent III* (1907), et la statue de saint Grégoire au portail méridional de la cathédrale de Chartres.

44. Chamberrie du Sacré-Collège, 1421 et 1460 (DOUET D'ARCQ, n° 6274-6275). — Auditeurs de la Chambre apostolique, 1325 (Arch. nat., *Supplément*, n° 3900). — Délégués du pape pour la levée des subsides sur l'église de France, 1588 (A. COULON, *Bourgogne*, n° 883 ; — DOUET D'ARCQ, n° 6271).

45. Sceau pour le Comtat-Venaissin, xiv^e s. (DOUET D'ARCQ, n° 6253 ; — DEMAY, *Picardie*, n° 1056). Cour du Pape à Avignon, 1378 (BLANCARD, *Iconographie des sceaux et bulles des archives des Bouches-du-Rhône*,

représenté avec la mitre ainsi qu'on le voit sur le sceau de l'abbaye de Saint-Pierre de Ferrières, au diocèse de Sens, en 1189 et en 1270⁴⁶; et si parfois, en raison de l'exiguité de l'image, on a craint de confondre cette mitre avec la tiare conique, le doute ne saurait subsister pour ce dernier sceau qui était encore en usage en 1332⁴⁷ et sur lequel la mitre a gardé sa forme ancienne dite « mitre cornue »⁴⁸.

Saint Jean-Baptiste. — Le Précurseur est, avec saint Étienne et saint Martin, parmi les saints les plus populaires. Il apparaît dès 1180 sur le sceau de Saint-Jean de Valenciennes, debout, ayant à la main une banderole sur laquelle se lit son nom : *Johannes Baptista*⁴⁹. Sur le sceau de la même abbaye en 1328 il est figuré, debout encore, montrant l'image de l'Agneau pascal qu'il tient de la main droite⁵⁰, type fort répandu au Moyen Age et dont les sceaux de la ville de Gand en 1275, en 1300, en 1303 nous ont conservé d'admirables spécimens⁵¹. On le voit aussi baptisant le Christ⁵². Plus rare est la scène de son martyre⁵³, mais nombre de sceaux ou de contre-sceaux portent son chef, seul ou posé dans un plat⁵⁴.

Saint Étienne. — Il est représenté debout, avec la dalmatique du diacre, nimbé ou non, tenant la palme, ou agenouillé et priant sous une grêle de pierres dont l'accablent ses ennemis. Parfois ces pierres sont simplement posées dans le champ, accompagnant son image, ou mises soit dans sa main, soit sur sa tête, comme symbole⁵⁵.

p. 295, n° I; pl. 107, n° 6). — 1393 (COULON, *Bourgogne*, n° 878); — 1446 et 1518 (DOUET D'ARCQ, n°s 6251 et 6252).

46. DOUET D'ARCQ, n°s 8222, 8223).

47. DOUET D'ARCQ, n° 8224.

48. Au sujet de ce terme, voir ci-dessus, p. 46.

49. DEMAY, *Flandre*, n° 6804.

50. DEMAY, *Flandre*, n° 6805.

51. DOUET D'ARCQ, n°s 10705 à 10707.

52. Sceaux de l'abbaye de Saint-Jean-au-Bois, diocèse de Soissons, 1303 (DOUET D'ARCQ, n° 8378); — de l'abbaye de Saint-Jean de Chocques, diocèse de Saint-Omer, 1315 (DEMAY, *Artois*, n° 2603, scel aux causes).

53. Sceau de Jean de la Houssoie, doyen du chapitre de Lille, 1283 (DEMAY, *Flandre*, n° 6184); — contre-sceaux des abbés de Saint-Jean de Valenciennes en 1322, 1328 et 1340 (*Ib.*, n°s 7190 à 7192).

54. Par exemple, au contre-sceau de l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes cité à la note précédente. Sur le sceau même, par une interprétation hardie, le graveur qui a figuré saint Jean debout, les cheveux hirsutes, a ajouté, à ses pieds, une autre tête rappelant son martyre.

55. On en trouvera maints exemples du XII^e au XVII^e siècle sur les sceaux des chapitres d'églises cathédrales ou collégiales placées sous le vocable de ce saint, et sur les sceaux des titulaires ou dignitaires de ces mêmes églises, notamment Agen, Bourges, Châlons-sur-Marne, et sur les sceaux des villes qui l'avaient choisi comme protecteur : Metz, Toul.

Saint Martin. — On sait combien fut répandu le culte de saint Martin au Moyen Age. Son nom est, de tous les saints celui qui se retrouve le plus souvent parmi les communes de France⁵⁶ et les sanctuaires qui lui furent dédiés, depuis les cathédrales jusqu'aux plus humbles chapelles sont innombrables, aussi nulle image n'est-elle plus populaire que celle du saint à cheval partageant avec un pauvre son manteau⁵⁷. La nuit suivante, selon la *Légende dorée*, le Christ pour le récompenser lui apparut avec cette moitié de manteau : c'est le sujet représenté sur le contre-sceau du chapitre de Saint-Martin d'Angers en 1303⁵⁸. On voit aussi saint Martin en évêque. Certains graveurs, désireux de choisir des types moins connus, cherchèrent dans l'histoire des traits plus originaux. Sur les sceaux de Saint-Martin des Champs on le voit embrassant un lépreux lors de son entrée à Paris⁵⁹. Ailleurs, il est debout entre deux groupes : à sa droite, une femme lui présente un homme mort, la corde au cou, un pendu que le thaumaturge rappelle à la vie; à gauche une mère lui remet le cadavre de son fils qu'il ressuscite⁶⁰. Sur d'autres sceaux, il est debout devant un autel, célébrant le saint sacrifice, tandis qu'un globe enflammé apparaît au dessus de sa tête⁶¹, suivant le texte de la *Légende dorée*. C'est « la messe de saint Martin » dont un récit de Sulpice Sévère, mis en vers par Fortunat, donne une autre interprétation. Le charitable prélat apercevant, un matin d'hiver, à la porte de l'église où il allait célébrer la messe, un malheureux tremblant de froid, lui avait secrètement donné sa tunique, revêtant à la place une autre tunique que sur ses instances réi-

56. Voir dans le *Dictionnaire géographique et administratif de la France* de JOANNE, t. VI, col. 4214, une carte de la répartition des communes (224) portant le nom de Saint-Martin. A. LECOY DE LA MARCHE, dans son ouvrage : *Saint Martin* (1881) que l'on pourra consulter aussi pour l'iconographie de ce saint, donne (p. 671-686) la liste des églises paroissiales qui lui sont dédiées.

57. Par exception il est à pied sur le sceau du chapitre de Saint-Martin d'Angers en 1232 (DOUET D'ARCO, n° 7098) et sur celui de Simon, chanoine de Tours, 1241 à 1245 (*Ib.*, n° 7827).

58. DOUET D'ARCO, n° 7100, avec une interprétation fantaisiste de l'auteur qui n'a sans doute pas connu la *Légende dorée*.

59. DOUET D'ARCO, n°s 9643 (contre-sceau, 1387) et 9644 (1474). Ici encore l'auteur, qui ignorait ce trait rapporté par Sulpice Sévère, n'a vu qu'un évêque embrassant un autre personnage.

60. Cette scène est figurée avec beaucoup d'art sur les sceaux du chapitre d'Utrecht en 1295, en 1313 et en 1347. Des moulages de ces sceaux se trouvent aux Archives nationales.

61. Sceau d'Aubry Cornut, doyen de Saint-Martin de Tours, en 1233 (DOUET D'ARCO, n° 7599); — sceau du ministre des Frères Mineurs en Touraine en 1281 (*Ib.*, n° 9757).

térées l'archidiacre était allé acheter de fort mauvaise grâce et que, de dépit, il avait choisie de la dernière qualité, la croyant destinée au pauvre, mais au moment où saint Martin élevait les bras, les manches trop courtes du vêtement étriqué, jusqu'alors dissimulées par les ornements pontificaux, découvrirent ses poignets qui apparurent aussitôt étincelants de pierres précieuses, révélant ainsi la charité du saint. Sur le sceau du prévôt du couvent de Zurichberg, en Suisse (1312-1313), c'est un ange qui vient mettre deux bracelets de métal précieux aux poignets de l'officiant⁶², et la même scène est représentée d'une façon presque identique au XIII^e siècle sur un vitrail du Mans⁶³.

Saint François. — Les ordres religieux, les couvents, ont, de même que certains chapitres, marqué leur préférence pour leurs saints fondateurs ou protecteurs. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les seuls sceaux des religieux de l'ordre de Saint-François pourraient servir d'illustration figurée à l'histoire du pauvre d'Assise et particulièrement aux Fioretti et à la *Légende dorée*. On voit saint François soutenant un édifice chancelant, l'église du Latran qui penche, prête à s'écrouler, tel qu'il était apparu en songe au pape Innocent III, symbolisant l'appui qu'il allait apporter à l'Église ébranlée dont le Latran : *omnium Urbis et orbis ecclesiarum mater et caput*, n'était que l'image⁶⁴. Saint François prêchant aux oiseaux⁶⁵, coupant les cheveux de sainte Claire lorsqu'il fonda l'ordre des Pauvres Dames qui devaient devenir les Clarisses⁶⁶, obtenant d'Honorius III la confirmation de sa règle⁶⁷, recevant les stigmates sur le mont Alverne⁶⁸.

62. Voir A. COULON, *Notes d'Iconographie chrétienne d'après les sceaux des Archives de Zurich*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XLI, page 137 ; et H. DELEHAYE, *Une inscription de Fortunat sur saint Martin* (115), dans *Mélanges Camille de Borman* (Liège, 1919), p. 19-26.

63. E. HUCHER, *Calque des vitraux peints de la cathédrale du Mans* (1864), pl. 70 et 71.

64. Sceau du gardien des Frères Mineurs de Troyes en 1303 (DOUET D'ARCO, n° 9787. L'auteur n'a pas compris la scène, et il n'y voit qu'un personnage nimbé sortant d'une petite église. Le graveur a ajouté, dans le champ du sceau, trois oiseaux, pour rappeler, sans doute, le sermon que leur adressa le saint). La silhouette de l'église du Latran est parfaitement reconnaissable sur ce sceau.

65. Sceau des Frères Mineurs d'Auxerre, 1243 (DOUET D'ARCO, n° 9763) ; — du ministre des Frères Mineurs d'Aquitaine, 1274 (*Ib.*, n° 9756).

66. Sceau de l'abbaye de Sainte-Claire près Saint-Omer, 1322 (DE-MAY, *Artois*, n° 2625).

67. Sceau des Frères Mineurs d'Arras, 1303 (DOUET D'ARCO, n° 9762). Ici encore l'auteur n'a su expliquer cette scène, et il voit un personnage mitré dans le pape coiffé de la tiare conique. Saint François, nimbé, suivi d'un disciple, lui présente sa règle écrite, sous forme d'un livre ouvert.

68. Sceau des Frères Mineurs de Gand, 1275 (DE-MAY, *Flandre*, n°

La Sigillographie n'offrirait pas moins de ressources pour l'iconographie de saint Benoit, de saint Dominique, et de bien d'autres.

Hagiographie locale. — D'autres fois, au contraire, on découvre sur les sceaux des images et des scènes peu connues, d'un intérêt tout particulier, parce qu'elles sont empruntées à l'hagiographie locale. Sur le sceau de la collégiale de Sainte-Balsamie à Reims (1251) se voit une femme assise, la tête couverte d'un voile, donnant le sein à un enfant⁶⁹. On la prendrait pour une de ces Vierges allaitant l'enfant Jésus dont on pourrait citer une suite de types variés depuis les fresques des catacombes jusqu'au Corrège, si la légende « *Sigillum sancte Nutricis* » ne prouvait qu'il s'agit ici de sainte Nourrice, nom par lequel était familièrement désignée la patronne du chapitre, sainte Balsamie qui avait élevé saint Remi. A Reims encore, le contre-sceau du chapitre de Saint-Nicaise nous montre le martyr de ce dernier qui, revêtu des ornements pontificaux, tend la tête pour recevoir le coup fatal, tandis que sa sœur Eutropie frappe le bourreau au visage⁷⁰. Cette scène offre, dans sa composition, dans la pose des personnages, une grande analogie avec celle qui est sculptée au portail nord de la cathédrale de Reims, dit portail de Saint-Sixte, et le baptême de Clovis qui, sur ce même portail, fait pendant au martyr de Saint-Nicaise, ne présente pas moins de curieux rapports avec la même scène figurée au contre-sceau de Saint-Remi de Reims en 1316⁷¹.

7490). L'auteur y a vu, par une erreur manifeste, saint Dominique et un séraphin. Citons aussi, bien que ce ne soit pas un sceau franciscain, celui de Roger, curé de Saint-Jean de Châlons-sur-Marne, en 1326, où la même scène est figurée, le Christ apparaissant à saint François sous forme d'un séraphin crucifié, avec cette curieuse légende, inspirée par le sujet même : *Sub umbra alarum, protege Rogerum* (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Marne, n° 321).

69. Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Reims, n° 85.

70. Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Reims, n° 217. Le document est de 1336, mais le type du sceau est du XIII^e siècle.

71. DEMAY, *Flandre*, n° 6783 et Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Reims, n° 592 bis.

CHAPITRE TROISIÈME

TYPE MONUMENTAL

Sa définition. Quelle valeur lui attribuer ?

Sous le nom de type monumental on comprend les sceaux qui représentent plus ou moins complètement une ville ou bien une construction isolée, une porte, un pont, etc. Vous le rencontrerez, parmi les sceaux ecclésiastiques, principalement sur les sceaux des officialités¹, des chapitres et de quelques abbayes.

Quelle valeur, quel degré d'exactitude convient-il d'attribuer à ces images ? Beaucoup sont, de toute évidence, conventionnelles et mises là comme de purs symboles, ainsi que le Moyen Age en plaçait dans les mains d'un fondateur ou d'un donateur pour conserver le souvenir de sa générosité, aussi bien dans les sculptures, les verrières et les peintures que sur les sceaux eux-mêmes². Telles ces quatre chapelles, toutes pareilles, encadrant une église sur le contre-sceau du chapitre général de l'abbaye de Cîteaux en 1360, en 1447, en 1688 : l'ensemble figure l'abbaye-mère entourée de ses quatre filles, La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond, clairement désignées par leurs initiales sur le dernier de ces contre-sceaux³.

Mais parfois l'édifice est assez nettement dessiné, même réduit aux lignes générales pour qu'on l'identifie sans peine. Ainsi la porte figurée au contre-sceau du chapitre de Reims en 1244, *sede vacante*, n'est autre que la porte de Mars qui a survécu à la disparition des anciens remparts⁴. L'église de Saint-Sernin de Toulouse est parfaitement reconnaissable sur les sceaux de la ville en 1242 et 1303⁵, de même l'église

1. Voir, entre autres, les sceaux des officialités d'Amiens en 1237, 1252, 1322 (DEMAY, *Picardie*, n^{os} 1111 à 1113); — d'Arras en 1243, 1307, 1345, 1374 (DEMAY, *Artois*, n^{os} 2316 à 2319); — de Châlons-sur-Marne en 1294 (DOUET D'ARCQ, n^o 6971); — de Noyon en 1234 et 1266 (*Ib.*, n^{os} 6997, 6998). — Voir aussi le sceau de l'archidiacre de Soissons en 1266 (*Ib.*, n^o 7508).

2. Le grand sceau du chapitre de la collégiale de Saint-Étienne de Troyes en 1470 représente le comte de Champagne Henri le Libéral, à genoux, offrant à saint Étienne un petit monument qui figure l'église dont il est le fondateur (DOUET D'ARCQ, n^o 7348; — *Société de Sphragistique*, t. I, p. 113 et suiv.).

3. DEMAY, *Picardie*, n^{os} 1317 et 1318; — *Flandre*, n^o 1686; cf. *Société de Sphragistique*, t. I, p. 22 à 25.

4. DOUET D'ARCQ, n^o 7012.

5. DOUET D'ARCQ, n^{os} 5682 et 5683; voir ci-dessus, Introduction, n. 26.

du Latran, avec son campanile, sur le sceau du gardien des Frères Mineurs de Troyes (1303)⁶, de même encore la Sainte-Chapelle et le donjon de Vincennes sur le sceau de cette chapelle en 1406⁷.

Si ces monuments, restés debout, témoignent de la fidélité du graveur, il n'en est pas toujours ainsi. Le sceau du chapitre de Reims en 1244, cité plus haut⁸, montre une église romane surmontée de trois flèches. Est-ce la cathédrale qui a précédé celle que nous admirons aujourd'hui ? L'artiste qui l'a gravée a-t-il voulu reproduire ici un édifice réel qu'il aurait eu sous les yeux, de même que celui qui a figuré la porte de Mars au contre-sceau ? Faut-il chercher sur le sceau de l'archidiacre de Langres en 1211, l'aspect que présentait la cathédrale avant les incendies dont elle souffrit au xiv^e et au xv^e siècle⁹ ? Quelle valeur prendraient alors ces sceaux aux yeux de l'archéologue, mais tant qu'on ne pourra les confronter avec d'autres documents écrits ou figurés, tant que des découvertes heureuses ou un hasard bienveillant n'aura pas mis au jour les traces de ces vieux édifices, la critique historique ne saurait en faire état que sous toutes réserves¹⁰.

On remarquera néanmoins que le style des monuments suit l'évolution de l'architecture, non seulement suivant le temps mais encore selon les pays. L'église romane qui se voit sur le sceau de l'officialité de Cambrai en 1211 est remplacée sur ceux de 1324, de 1333 et de 1460 par une façade

6. DOUËT D'ARCQ, n° 9787; voir ci-dessus, chapitre II, note 64.

7. DOUËT D'ARCQ, n° 7836. Voir du même auteur : *Sceaux des Saintes Chapelles* [de Paris, du Viviers en Brie, de Vincennes], dans *Revue archéologique* (1848), p. 603 à 612 et pl. 77.

8. Note 4.

9. Arch. nat., *Sceaux de Champagne*, Haute-Marne, n° 450. — La façade actuelle de l'église fut reconstruite au xvii^e siècle dans le style classique. Voir, à ce sujet, F. PINGINET, *Les clochers de la cathédrale de Saint-Mammés*, dans le *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Langres*, t. V (1902-1907), p. 149-167, avec une reproduction du sceau. Notons qu'un sceau de l'official de Langres, à la même date (Arch. nat., *Sceaux de Champagne*, Haute-Marne, n° 451), donne le dessin d'un autre monument avec deux tours carrées, crénelées, non symétriques, et tout à fait différent.

10. Voir dans la chronique du *Bulletin monumental* de 1886, p. 423 à 425, une note sur « les sceaux topographiques » au sujet d'un mémoire publié par Émile Travers sous le titre : *Le sceau de Loja et la Sigillographie pittoresque principalement en Espagne*, Toulouse, 1885, 36 p., extrait du *Bull. de la Société Franco-hispano-portugaise de Toulouse*, t. VI. Voir aussi l'article d'Eugène Grésy au sujet du château royal de Melun d'après un sceau du bailliage, dans la *Société de Sphragistique*, t. II, p. 65 et suiv. Le sceau étudié par l'auteur porte aujourd'hui dans la collection de Douët d'Arcq le n° 4668 et il est daté de 1487.

gothique d'une rare élégance¹¹. L'architecture fouillée et quelque peu compliquée des édifices que nous montrent les sceaux des chapitres de Cantorbery et de Norwich, les têtes de personnages apparaissant aux fenêtres, sont particulièrement caractéristiques¹². Il en va de même pour ces édicules d'architecture qui abritent des scènes ou des personnages ; l'influence de la Renaissance, par exemple, se remarque notamment sur ces beaux sceaux de cardinaux du xv^e et du xvi^e siècle, où paraissent avec toute l'ordonnance classique, les niches à coquille, les arcs en plein cintre, les pilastres et les frontons¹³.

CHAPITRE QUATRIÈME

TYPE ARMORIAL

Sa définition. — Armoiries des églises ou des couvents et armoiries familiales. Comment on les combine sur un même écu. — Forme de l'écu et les Accessoires. : le chapeau, la croix, la crosse et la mitre, les tenants et les supports. — Le cachet.

Qu'est-ce que le type armorial ?

Nous dirons de type armorial ou héraldique le sceau sur lequel des éléments empruntés au blason occupent la place principale, qu'ils soient figurés à même le champ ou renfermés dans un écu¹. Ce type de sceau, au Moyen Age, est infiniment plus répandu parmi les laïques, les chevaliers particulièrement, que parmi les gens d'église. Outre les prélats, évêques ou abbés, quelques dignitaires ecclésiastiques, des

11. DEMAY, *Flandre*, n^{os} 5971 à 5974.

12. W. DE GRAY BIRCH, *Catalogue of Seals in the Department of manuscripts in the British Museum*, t. I, pl. XI, n^{os} 1370, 1377 et 2101; — DOUET D'ARCQ, n^o 10248.

13. Tels les sceaux de Rodrigue Lenzuolo Borgia, le futur Alexandre VI, comme cardinal de Saint-Nicolas-in-Carcere-Tulliano en 1461 (Arch. nat., *Lorraine*, n^o 454), puis comme évêque de Porto en 1492 (*ib.*, n^o 424), et celui de Guillaume Briçonnet, cardinal de Sainte-Pudentienne en 1506 (*ib.*, n^o 443).

1. Le sujet a été traité excellemment par M. Max Prinnet. Voir de lui les articles : *Les armoiries familiales dans la décoration des sceaux des évêques français au xiii^e siècle* (*Bulletin archéologique*, 1916), — *Armoiries combinées d'évêques et d'évêchés français* (*Cinquantenaire de l'École des hautes études : Mélanges publiés par les directeurs d'études de la section des Sciences historiques*, 1921); — *Les insignes des dignités ecclésiastiques dans le blason français du xv^e siècle*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1^{er} février 1911, p. 21 à 41.

chapitres, certains couvents aussi ont adopté pour leur sceau le type armorial. Les membres du bas clergé ne paraissent pas en avoir fait usage.

**Armoiries des églises ou couvents et armoiries familiales.
Comment on les combine sur un même écu.**

Dès la première moitié du XIII^e siècle, il est vrai, les évêques eurent des armoiries familiales. A la même époque les évêchés aussi ont leurs armoiries, mais elles sont isolées, ne se trouvent d'abord que sur les contre-sceaux, les petits sceaux ou sceaux secrets² et plus tard, au XIV^e, au XV^e siècle, sur certains sceaux de juridictions, tels que les « scels aux causes », et sur les sceaux de la Chambre³. Ces sceaux sont généralement de forme ronde, d'où le terme de *sigillum rotundum* qui les désigne⁴.

Les éléments héraldiques; les écus armoriés apparaissent souvent comme accessoires sur des sceaux de type effigie ou de type hagiographique; ils accompagnent alors un ou plusieurs personnages qui restent au premier plan. A l'ordinaire, c'est le sigillant lui-même, ou bien une image pieuse, la Vierge, des saints au-dessous desquels il se montre dans l'attitude de la prière. Il peut y avoir deux écus : l'un à droite, l'autre à gauche, ou un seul⁵, généralement au bas du sceau.

Dans le premier cas, les deux écus portent les armes de la famille, ou bien, souvent, dès le XIV^e siècle et jusqu'au XVI^e, l'un est chargé des armoiries familiales du sigillant, l'autre de celles de l'évêché ou de l'abbaye dont il est titulaire. Ainsi Élie Guy, évêque d'Autun en 1302, a mis sur l'écu figuré à sa droite les trois fleurs de lys de sa famille (Brillac) et sur celui de gauche, la crosse et l'épée de l'évêché⁶. Sous ses suc-

2. On en relève un exemple dès 1225 sur le contre-sceau de Guy de Vergy, évêque élu d'Autun (Arch. nat., *Sceaux de Champagne*, Aube, n° 550 bis).

3. Sceaux de la Chambre de François de Busleyden, archevêque de Besançon, 1501 (DOUET D'ARCO, n° 6995); — de la Chambre de Jacques de Silly, évêque de Séz, 1530 (DEMAÏ, *Normandie*, n° 2337). Au sujet de ces sceaux, voir ci-dessus, p. 33, note 11.

4. Quelques exceptions se rencontrent, tel le grand sceau armorial de Robert de Croy, évêque de Cambrai en 1529, qui en est un remarquable exemple (DEMAÏ, *Flandre*, n° 5859).

5. On trouve quatre écus sur le sceau du chapitre de Notre-Dame de Cléry (Loiret), en 1474 (Arch. nat., *Lorraine*, n° 809), mais en réalité les mêmes armes sont reproduites, dans le même ordre, de part et d'autre du couronnement de la Vierge qui occupe la place principale. Ces écus sont l'un au-dessus de l'autre.

cesseurs Renaud Manbernard (1360) et Geoffroy David; les armoiries de l'évêché sont à droite'. — Lorsqu'il n'y a qu'un écu, l'usage héraldique a permis d'y réunir les deux blasons à l'aide de l'écu parti ou de l'écu écartelé.

L'écu parti est celui qu'une ligne verticale divise par moitié : sur l'une de ces moitiés seront les armes familiales, sur l'autre celles de l'évêché ou du couvent. L'écu écartelé est celui qu'une ligne verticale, coupée au milieu par une ligne horizontale, partage en quatre quartiers égaux. Les armoiries figurées dans le premier quartier, celui du haut, à dextre (rappelons que ce mot désigne le côté droit de l'écu; donc la gauche de celui qui le regarde), sont répétées sur le quatrième quartier (celui du bas, à senestre), et celles du deuxième quartier sur le troisième, c'est-à-dire qu'elles sont disposées en diagonale, et se touchant par les angles. C'est le procédé le plus répandu. On trouve aussi, mais rarement en France, les armes de l'église brochant sur celles de la famille.

Forme de l'Écu et les accessoires.

L'écu, qu'il soit figuré seul et tienne la place principale, ou qu'il ne soit qu'accessoire, a subi, sur les sceaux ecclésiastiques, les mêmes transformations que sur les sceaux laïques. De la forme, à peu près triangulaire du début du XIII^e siècle, il arrivera, au XVII^e siècle, à la forme ronde ou ovale, à l'écusson moderne dont les deux côtés parallèles se réunissent à la base par une accolade. On trouve aussi, comme pour les dames, la forme en losange. D'abord isolé, l'écu se verra de bonne heure encadré de lignes droites ou courbes, formant des étoiles, des trilobes, des rosaces compliquées, de motifs d'architecture ou de monuments. A côté de ces figures purement décoratives, d'autres se montrent qui se rattachent directement au blason : les unes paraissent soutenir l'écu, ce sont les tenants ou supports⁶; les autres marquent la dignité du titulaire : le chapeau pour les cardinaux; la croix pour les patriarches et les archevêques; la crosse et la mitre pour les évêques et les abbés qui avaient droit à ces deux insignes, les autres devant se contenter de la crosse; le bâton

6. COULON, *Bourgogne*, n° 910. Cf. M. PRINET, *Armoiries combinées d'évêques et d'évêchés français*, p. 76 du tirage à part.

7. COULON, *Bourgogne*, nos 912, 913.

8. On sait qu'en style héraldique le nom de « tenants » est réservé aux figures d'anges ou d'hommes qui tiennent l'écu, le terme de « supports » ne s'appliquant qu'aux animaux.

ou bourdon pour les dignitaires des chapitres et les prieurs des monastères. Notons, avant de les étudier, une différence essentielle : l'écu ecclésiastique reste droit, alors que, à partir du milieu du xiv^e siècle, sur nombre de sceaux laïques, il est représenté penché et timbré, c'est-à-dire surmonté du casque ou heaume. On en saisira facilement la raison quand on saura que cette dernière figure n'est qu'une réduction du type équestre ramené à ses éléments essentiels : le bouclier armorié et le casque⁹.

Le chapeau. — Le chapeau rouge, donné aux cardinaux par Innocent IV, ne paraît dans la décoration de leur blason qu'au xiv^e siècle, et c'est au siècle suivant seulement qu'il accompagne, en général, le blason. Il semble d'abord posé sur la partie supérieure, le chef même de l'écu; il en est, dans la suite, nettement séparé. Il porte, de chaque côté, deux longs cordons ornés de houppes ou de glands dont le nombre et la disposition qui se complique de plus en plus, avec les entrelacs des cordons eux-mêmes, a beaucoup varié: le chiffre de quinze admis aujourd'hui n'a été officiellement reconnu par la Congrégation du Cérémonial que le 9 février 1832, et comme étant d'un usage récent. A cette date d'ailleurs, le chapeau, — ne parlons pas de sa couleur, — avait depuis longtemps cessé d'être, comme insigne, le privilège des cardinaux. Dès le xv^e siècle, les protonotaires apostoliques se l'étaient attribué, les archevêques et les évêques suivirent leur exemple, et, au xvii^e siècle, tous les gens d'église en timbrèrent leurs armoiries¹⁰.

La Croix. — La croix qui est l'insigne des patriarches et des archevêques est la croix processionnelle, fixée sur une hampe et que l'on porte devant eux. Elle a parfois une double traverse, celle du haut la plus courte, figurant le *titulus*. Sous cette forme, elle paraît d'abord réservée aux patriarches. Au xvi^e siècle, certains archevêques-primats l'adoptè-

9. Les gens d'église ne pouvaient adopter ces attributs de guerre, sinon à titre de seigneurs temporels, tel Guillaume de Melun, archevêque de Sens en 1366. Son sceau rond, appendu à un reçu de mille francs d'or à lui payés sur ce qui lui était dû pour l'achat de l'hôtel de Sens réuni par le roi à l'hôtel Saint-Pol, porte un écu écartelé, aux 1 et 4, d'une croix cantonnée de quatre crosses (armes de son église); aux 2 et 3 sept besants sous un chef, à une croix en pal brochant sur le tout (armes de sa famille). L'écu penché est timbré d'un heaume cimé d'une tête de taureau et supporté par deux lions (DOUET D'ARCO, n° 6403, où par une erreur du graveur le deuxième quartier porte neuf besants au lieu de sept). — Voir M. PRINET, *L'origine du type des sceaux à l'écu timbré*, dans le *Bulletin archéologique*, 1910, p. 64 à 74.

10. M. PRINET, *Les insignes des dignités ecclésiastiques*, p. 3-5 et 20-21 du tirage à part.

rent, elle fut d'un usage général parmi eux au XVII^e et de nos jours, elle est considérée comme la croix archiépiscopale.

Cette croix, dans les armoiries est placée soit dans l'écu lui-même, brochant, comme une brisure ou un ornement, sur les armes dont il est chargé, — soit sur l'écu, le dépassant de ses extrémités, ou tout au moins de la partie supérieure, — soit enfin, et c'est la disposition qui a prévalu, en pal, c'est-à-dire verticalement, derrière l'écu qui en cache ainsi la hampe¹¹.

La crosse et la mitre. — Ayant parlé de la crosse et de la mitre au sujet du costume pontifical¹², nous ne les considérerons ici que du point de vue héraldique et dans leurs rapports avec le blason.

Figurée seule, la crosse peut être, de même que la croix archiépiscopale, placée à l'intérieur de l'écu, posée dessus, posée derrière. Quelques sceaux la montrent posée obliquement, en bande¹³.

La mitre isolée, timbrant l'écu, ce qui est assez rare en France, se présente de face, ou légèrement tournée, les fanons le plus souvent relevés.

Si les deux insignes sont réunis, et l'on sait qu'à partir du XV^e siècle un grand nombre d'abbés eurent droit à la mitre, on les trouve à cette date disposés au-dessus de l'écu de deux façons, soit horizontalement, la crosse, dont la volute seule reste visible en chef, d'un côté, de l'autre la mitre lui faisant pendant, -- soit verticalement, l'une au dessus de l'autre¹⁴.

On a cru distinguer, suivant la position respective qu'occupent ces insignes, les armes des évêques, de celles des abbés, les évêques ayant sur les abbés le privilège d'avoir la mitre placée avant la crosse ou au dessus. Cette distinction est formellement démentie par les sceaux. Il en est de même pour celle que l'on prétend établir d'après la position de la volute de la crosse, nous avons vu, en effet, qu'on la trouve tournée à droite comme à gauche, aussi bien pour les évêques que pour les abbés.

Le bâton. — Le bâton droit ou bourdon, terminé le plus souvent par une pomme, est l'insigne des dignitaires de chapitre, notamment les chantres, et des prieurs de monastère¹⁵. Il est, comme la crosse, généralement posé en pal sous l'écu.

11. M. PRINET, *Les insignes des dignités ecclésiastiques*, p. 5-70.

12. Voir ci-dessus, p. 46-48.

13. M. PRINET, *Les insignes des dignités...*, p. 11-14, nombreux exemples de sceaux du XIV^e et du XV^e siècle,

14. M. PRINET, *Les insignes des dignités ...*, p. 14-18.

15. M. PRINET, *Les insignes des dignités ...*, p. 18-20. Voir ci-dessus, p. 54.

Les tenants. — L'emploi des tenants ou supports, êtres naturels ou fictifs placés aux côtés ou au dessus de l'écu, est peut-être moins fréquent sur les sceaux des ecclésiastiques que sur ceux des laïques. On ne sera pas surpris que les premiers aient marqué quelque préférence pour les anges et les saints, particulièrement pour ceux qui étaient leur patron ou celui de leur église¹⁶.

Le cachet.

Au xvii^e siècle, le cachet armorié, remplace presque partout le sceau. Alors aussi apparaissent, timbrant l'écu entre la crosse et la mitre ou surmonté du chapeau à houppes, ces couronnes de ducs, de marquis, de comtes, qui marquaient le rang du prélat dans la hiérarchie nobiliaire et que l'on chercherait en vain sur les sceaux du Moyen Age¹⁷.

CHAPITRE CINQUIÈME

TYPE EMBLÉMATIQUE

Les sceaux de type emblématique et de types divers. — Symboles de Jésus-Christ, des Évangélistes, de saint Pierre, des Saints. — Attributs : reliques et reliquaires; emblèmes et marques de dignité ou de fonction. — Armes parlantes. Lettres et initiales. Scènes et personnages.

Type emblématique et types divers.

Nous comprenons sous ce double titre les sceaux qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes; et nous les réunissons ici parce que, s'il est parmi les figures d'une infinie variété qu'ils nous ont conservées, des emblèmes fort clairs, il en est d'autres dont la signification nous échappe aujourd'hui.

16. Cependant sur son petit sceau, en 1462, Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, a gardé l'écu et les supports des armes de sa famille : deux ours (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Aube, n° 358 A. Au sujet de ces sceaux ronds, voir ci-dessus, p. 16.

17. L'étude du blason fait l'objet d'une science spéciale, la science héraldique. Il ne nous appartient point d'en traiter ici, mais nous devons rappeler que l'emploi conventionnel des hachures tracées dans un sens déterminé ou de pointillé pour désigner chacune des couleurs de l'écu fut inconnu au Moyen Age. On se gardera donc d'interpréter par azur ou bleu des hachures qui seraient horizontales, par rouge ou gueules celles qui seraient verticales, etc. Le graveur de sceau a simplement voulu faire ressortir par là telle partie du blason.

On reconnaîtra facilement les attributs de quelques saints aussi bien sur les sceaux des établissements religieux, chapitres ou couvents, placés sous leur vocable, que sur les sceaux des particuliers dont ils étaient le patron ou à qui ces derniers voulurent témoigner une dévotion spéciale¹. Au lieu de représenter le personnage lui-même, comme dans le type hagiographique ou le type effigié, on se contentait de ce qui le caractérise : emblème, insigne, marque de dignité ou de fonction. L'image ainsi simplifiée trouvait plus facilement place dans le champ lui-même restreint des contre-sceaux; aussi l'y rencontre-t-on fréquemment : le personnage sur le sceau, l'emblème sur le contre-sceau.

Symboles de Jésus-Christ, des évangélistes, de saint Pierre et des Saints.

Jésus-Christ. — Les symboles du Christ sont l'Agneau, la Croix, le monogramme, le Pélican nourrissant ses petits de son sang, — ce qu'on appelle une « Piété ». Ils ont été pris par maints ecclésiastiques et Demay en a cité de nombreux exemples dont la liste sera facilement allongée².

On a considéré comme symbole de l'Eucharistie deux oiseaux s'abreuvant à une coupe; ils apparaissent sur les premiers monuments du christianisme. On les trouve sur les sceaux, mais on y voit aussi, non moins souvent, deux oiseaux symétriquement disposés, affrontés ou adossés, séparés simplement par un arbuste, voire une plante qui parfois prend la forme d'une fleur-de-lys³, ou bien c'est l'arbuste

1. Sur les monuments figurés du Moyen Age et de la Renaissance, le saint ou la sainte qui accompagne un personnage n'est pas toujours celui dont ce personnage porte le nom. Sur le sceau de Georges d'Amboise en 1505 (DOUET D'ARCO, n° 6217), ce cardinal est présenté à la Vierge par saint Jean-Baptiste. De même au portail de l'ancienne chartreuse de Champmol à Dijon, c'est d'un côté saint Jean-Baptiste qui présente le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, à la mère de Dieu, et, de l'autre sainte Catherine qui accompagne Marguerite de Flandre. Il serait donc imprudent de vouloir, à défaut d'autres éléments, identifier un inconnu d'après le nom du saint figuré à ses côtés.

2. *Le costume d'après les sceaux*, p. 341-362.

3. Sur le sceau de Pierre de Boisses, chanoine de Levroux (Indre), en 1263, ce sont deux colombes qui s'abreuvent au calice (DOUET D'ARCO, n° 7758); sur celui de Foulques, chanoine de Montfaucon au diocèse de Reims, en 1272, ce sont deux paons (*Ib.*, n° 7769; — cf. DEMAY, *Le costume*, p. 357). Jean, curé d'Ennevelin (Nord) en 1292, réunit sur son sceau deux symboles : du vase, où boivent les deux oiseaux, sort un arbuste supportant le nid où le pélican nourrit ses petits (DEMAY, *Flandre*, n° 6531) Deux oiseaux à bec crochu sont simplement séparés par une branche d'arbre stylisée sur le sceau d'Eustache de Frémicourt, prêtre, en 1225 (DOUET D'ARCO, n° 7986); d'autres par une fleur de lys sur ceux de Richard de Verdun, clerc, en 1234 (*Ib.*, n° 8127) et de Pierre, curé de Mézy près Meulan en 1246 (*Ib.*, n° 7974).

seul, au feuillage symétrique. Le symbole, si c'en est un, ne semble plus être le même qu'à l'origine. Il n'en reste pas moins vrai que ces images se retrouvent sur d'anciens et riches tissus d'Orient dont maints trésors de nos églises gardent les précieux vestiges. C'est là sans doute que l'on en peut chercher le modèle ou l'inspiration.

Les Évangélistes. — Ils sont souvent représentés par les quatre figures symboliques qui leur sont attribuées selon la vision d'Ézéchiël et l'Apocalypse. Elles sont parfois accompagnées du livre divin ou d'une banderole portant le nom de l'évangéliste. On en voit des exemples dès le v^e et le vi^e siècle. L'aigle de Saint-Jean, qui se distinguera aisément par sa pose de l'aigle héraldique à l'allure raide et stylisée, est un des plus répandus parmi les sceaux. Ces figures, particulièrement au xiv^e siècle, viennent encadrer un personnage et, surtout parmi les sceaux laïques, un blason. On observera que, dans ce cas, elles sont toujours placées suivant le même ordre : en haut, l'ange ou l'homme ailé de saint Mathieu et l'aigle de saint Jean; en bas, le lion de saint Marc et le veau ou bœuf de saint Luc.

Saint Pierre. — Non moins ancien — les exemples s'en multiplient du iii^e au v^e siècle sur les sarcophages et les mosaïques — et non moins répandu est l'attribut de saint Pierre, les deux clefs. Les sceaux nous les montrent posées en sautoir, ou bien côte à côte, verticalement, en pal, parfois il n'y en a qu'une. Saint Pierre étant le patron de l'abbaye de Cluny, les clefs ont été adoptées par nombre de maisons ou de personnes dépendant de cet ordre. L'abbaye bénédictine de Corbie mit sur son contre-sceau (1292) le corbeau, l'oiseau symbolique de saint Benoît, qui figure déjà sur le contre-sceau de la ville en 1228⁶; et comme le monastère était sous le vocable de saint Pierre⁷, certains abbés réunirent les clefs et l'oiseau symboliques en y ajoutant la crosse, insigne de leur dignité. Ainsi voit-on, après l'abbé Jean qui en 1220 s'était contenté des deux clefs⁴, l'abbé Garnier, en 1293, met-

4. Sceaux de Louis, duc de Bourbon, 1331 (DOUET D'ARCO, n° 448); — sceau secret du roi Jean, 1353 (*Ib.*, n° 59); etc. Parmi les ecclésiastiques le sceau de Pierre de Pacy, chanoine de Paris, 1383 (*Ib.*, n° 7801) et surtout le sceau de la Faculté de théologie de Paris, en 1398 (*Ib.*, n° 8020) dont les dimensions dépassent de beaucoup celles des précédents qui atteignent à peine 33 millim. Les symboles des évangélistes encadrent ici la figure du Christ entourée de deux anges.

5. DOUET D'ARCO, n° 5761. Voir aussi le sceau du bailliage au xiv^e s. (*Ib.*, n° 4639).

6. Sceau de l'abbaye en 1293, portant l'image de saint Pierre. Au contre-sceau figure un corbeau (DOUET D'ARCO, n° 8208).

7. DOUET D'ARCO, n° 8668.

tre sur son sceau secret, employé comme contre-sceau, le corbeau tenant à son bec une crosse accostée de deux clefs. Son successeur Henri fera de même (1317), avec cette différence que les clefs sont ici posées en sautoir⁸. — Les attributs des autres apôtres ne sauraient remonter à une date aussi reculée, certains, on le sait, ne furent guère fixés qu'au xv^e siècle.

Les Saints. — Vouloir citer les attributs des saints serait sortir de notre cadre, puisqu'il s'agit là d'une partie considérable de l'hagiographie. N'a-t-elle pas à elle seule fourni la matière du gros volume des *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire* du P. Ch. Cahier, auquel nous renvoyons⁹? Tout en reconnaissant la haute valeur et l'incontestable utilité de ce bel ouvrage, on regrettera que l'auteur n'ait pas eu plus souvent recours aux ressources que lui offrait la Sigillographie. Demay a cherché à combler cette lacune¹⁰.

**Attributs : reliques et reliquaires, emblèmes de dignité
ou de fonction.**

Reliques et reliquaires. — Des établissements religieux, chapitres, églises, abbayes, etc., ont mis sur leurs sceaux l'image d'une relique renommée, gloire de leur sanctuaire, par exemple les reliques de la Passion, pour la Sainte Chapelle de Paris (1386)¹¹, celles de la croix pour la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans¹², un bras reliquaire, celui de Saint-Mammès, pour le chapitre de Langres qui, au xiv^e siècle, le remplaça par l'effigie même du saint¹³.

Emblèmes et marques de dignité ou de fonction. — Sur les sceaux ou les contre-sceaux des officialités figurent souvent une tête d'évêque, ou bien une mitre accompagnée parfois d'une crosse et même d'une épée. Rien de plus fréquent non plus, sur ces contre-sceaux aussi bien que sur ceux des évêques, qu'une main tenant une crosse¹⁴.

Les marques de dignité ou de fonction, les objets du culte: verges, cloches, clefs, pupitres, croix, calices, dont il a été

8. DOUET D'ARCQ, n^{os} 8670 et 8671.

9. Paris, Poussiègue, 1867, 2 vol. in-fol.

10. Voir ci-dessus, p. 21, note 2.

11. DOUET D'ARCQ, n^o 7832.

12. Contre-sceaux de Hugues de Garlande, évêque d'Orléans, en 1200, et de ses successeurs au xiii^e siècle (*Ib.*, n^{os} 6760, 6761, 6763 à 6770). Milon de Chailli, en 1367, a mis sur son contre-sceau le Christ en croix (*Ib.*, n^o 6771).

13. DOUET D'ARCQ, n^o 7187 (1307), — n^o 7188 (1396).

14. Cf. Paul FOURNIER, *Les officialités au Moyen Age*, p. 304-306.

parlé au sujet de l'archidiacre, du prieur, du trésorier, du chantre ou du professeur, des chanoines et des curés¹⁵, se trouvent aussi représentés seuls sur les sceaux ou les contre-sceaux de ces personnages. Un livre ouvert, par exemple, sur lequel se lisent les mots : *Codex Justinianus* ne peut désigner qu'un professeur de droit¹⁶.

Armes parlantes; lettres et initiales, scènes et personnages.

Armes parlantes. — Les figures adoptées constituaient aussi des armes parlantes, des rébus, de ces jeux de mots dont l'usage fut au Moyen Age si répandu, tels les deux pigeons — en vieux français coulombs — que l'abbé de Coulombs, au diocèse de Chartres, a mis sur son contre-sceau en 1260¹⁷. La fontaine à laquelle s'abreuve un cerf, sur le sceau des Mathurins de Fontainebleau¹⁸, et dont le nom subsiste dans la forme actuelle de ce vocable onomastique, rappelle aussi que ce même endroit fut un rendez-vous de chasse, — on pourrait y voir en même temps un symbole du cerf altéré de l'Écriture dont les monuments anciens et les sceaux donnent tant d'exemples¹⁹. Deux poissons, des loches, figurent aux contre-sceaux de deux archiprêtres de Loches en 1276 et en 1297²⁰. Une église portée sur un pont à cinq arches se voit au contre-sceau de Jean, abbé de Longpont, au diocèse de Soissons, en 1261²¹. Sur le scel aux causes du prieur de Sexfontaine (*prior Saxifontis*), au diocèse de Langres en 1253, est une source sortant d'un rocher à l'ombre d'un arbre²².

Martin de Fresnes, chanoine d'Arras et docteur en droit de la Faculté de Paris a pris un frêne (1446)²³; Jean de la Porte, chanoine de Paris; une porte de ville (1259)²⁴. Hugues de Serqueux, archidiacre de Reims, un cercueil (1221), qu'il reproduit sous une autre forme sur le sceau de son officialité en 1239²⁵. Sur le sceau de Gilon du Pin, curé d'An-

15. Voir ci-dessus, p. 54 à 59.

16. DOUET D'ARCQ, n° 8035 (Anselme Silvaticus, de Crémone, professeur de droit civil, 1226).

17. DOUET D'ARCQ, n° 8682.

18. DOUET D'ARCQ, n° 9808 (1276). Sur le sceau de 1369 (*Ib.*, n° 9809) le cerf est assis.

19. Contre-sceau de Saint-Chéron de Chartres, 1235 (DOUET D'ARCQ, n° 8185).

20. DOUET D'ARCQ, n° 7944 et 7945.

21. DOUET D'ARCQ, n° 8804.

22. Arch. nat., *Sceaux de Champagne*, Aube, n° 715.

23. DOUET D'ARCQ, n° 7724.

24. DOUET D'ARCQ, n° 7789.

25. Arch. nat., *Sceaux de Champagne*, Reims, n° 170 et 883.

nay au XIV^e siècle, un pin rappelle le nom du personnage et un aune celui de sa paroisse²⁶.

Il est vraisemblable que c'est par allusion au nom de Montfaucon qu'un chanoine de cette ville, au diocèse de Reims, a choisi cet oiseau comme emblème (1272)²⁷. En général cependant, ce même faucon, les vervelles aux serres et porté sur le poing, doit s'interpréter comme la marque de l'ancien droit de chasse que possédaient certains dignitaires ecclésiastiques sur le territoire soumis au droit de visite²⁸.

Outre ces animaux réels, oiseaux ou quadrupèdes, on trouve des êtres fantastiques, inspirés par les bestiaires ou sortis de l'imagination des artistes, figures monstrueuses, telles qu'il s'en voit sur les sculptures ou dans les manuscrits du Moyen Age, qui excitaient déjà l'indignation de saint Bernard et dans lesquelles on a cherché des symboles²⁹.

Lettres et initiales. — Enfin, au lieu de ces figures si variées, le sceau — ou le contre-sceau — ne porte parfois que des lettres, un monogramme³¹, une simple initiale, désignant soit un personnage³², soit une localité, — et le sceau de l'officialité de Senlis en 1233 en est un élégant spécimen³³, — soit un titre ou une fonction³⁴. Ces lettres peuvent être cou-

26. DOUET D'ARCQ, n° 7956.

27. DOUET D'ARCQ, n° 7768.

28. Pierre de Luat, chanoine de Saint-Étienne de Dreux, 1282 (DOUET D'ARCQ, n° 7751); — Jean Bressand, chanoine d'Autun, 1262 (COULON, *Bourgogne*, n° 1140). On trouve sur des sceaux ecclésiastiques beaucoup d'autres exemples du faucon libre, attaquant une proie, lièvre ou volatile, tels les contre-sceaux de Gui, abbé de Saint-Remi de Reims en 1209 (Arch. nat., *Sceaux de Champagne : Reims*, n° 785); — de Thomas de Beaumez, vidame et chancelier de Reims, 1237 (DOUET D'ARCQ, n° 6100); — sceaux de Jean, curé d'Aniche (*ib.*, n° 6510); — de Baudouin Martin, chapelain de Saint-Martin de Courtrai, 1295 (*ib.*, n° 6580). Deux prévôts de la collégiale de Saint-Géry de Cambrai, en 1255 et 1272, se montrent en pied, debout, le faucon au poing (DEMAY, *Flandre*, n°s 6260 et 6261).

29. Voir Victor CARRIÈRE, *Une visite synodale dans l'ancien archidiaconé de Carden (diocèse de Trèves) au Moyen Age*, dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1912.

30. V. MORTET, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture ... au Moyen Age, XI^e-XII^e siècles* (1911), p. 369-370.

31. Dès 1184 Hervé de Montmorency, doyen de Notre-Dame de Paris met sur son sceau son monogramme (*Herveus*), dont l'aspect rappelle le monogramme du roi figuré sur les diplômes de la même époque (DOUET D'ARCQ, n° 7562).

32. Contre-sceau de Gilles, abbé de Juilly, au diocèse de Meaux, 1232: la lettre E (Egidius) (DOUET D'ARCQ, n° 8777); — sceau de Michel, dit Choust, lecteur du couvent des Frères Prêcheurs de Caen, 1317 : le champ rempli par les lettres C — HO — VD (*Choud*) disposées sur trois lignes horizontales (DOUET D'ARCQ, n° 9729).

33. DOUET D'ARCQ, n° 7022. La même initiale figure aux contre-sceaux des évêques de Senlis en 1258 et en 1306 (*ib.*, n°s 6858 et 6860). Le contre-sceau de Guill. de Montagu, sergent de l'abbaye de Savigny, au dioc. d'Avranches, en 1421, porte une S enroulée dans une crose (*ib.*, n° 9369.)

34. Dans le champ du sceau de Hugues, sous-chantre d'Orléans, en

ronnées, posées sur un écu, encadrées d'une rosace. Les clercs jurés qui remplissaient l'office de tabellion se sont ainsi contentés très souvent de leurs initiales surmontées ou non d'une couronne³⁵.

Scènes et personnages. — Contrastant avec cette extrême simplicité, on verra des scènes, des personnages composant des tableaux dont la signification est fort claire. Les établissements hospitaliers en fournissent des types assurément curieux. C'est un malade, le chandelier à la main, soutenu et conduit par un assistant (1352)³⁶; un autre plongé dans une de ces cuves de bois qui, au Moyen Age, faisaient office de baignoires (1451)³⁷; un troisième étendu dans un lit, soigné par une religieuse et un docteur en bonnet carré (1507)³⁸; un lépreux avec ses cliquettes et son bâton (1208 et 1284)³⁹; un cadavre entouré de bandelettes, prêt à être enseveli (1385)⁴⁰.

Les bulles de l'ordre et des grands maîtres de l'Hôpital portent, d'un côté, le grand maître seul, plus tard un groupe de chevaliers agenouillés devant une croix à double traverse; au revers, un « cors d'ome mort » que l'on a pris longtemps pour une image du Christ au Saint-Sépulcre, type de sceau qui se perpétua jusqu'à la chute de l'Ordre⁴¹.

On peut considérer comme simples ornements les branches, les rameaux, les dessins géométriques que portent nombre de sceaux de membres du clergé inférieur.

(*La fin en juillet.*)

Auguste COULON,

Conservateur-adjoint aux Archives nationales.

1213, on lit, disposé sur trois lignes horizontales, le mot SUC — CENTO — RIS, qui complète la légende : *Sigillum Hugonis Aurelianensis* (DOUET D'ARCQ, n° 7644). — Le sceau de Clément, doyen de Saint-Côme et de Saint-Damien de Luzarches en 1238, porte les lettres P R E — S B R (presbyter) sur deux lignes perpendiculaires, flanquées de deux fleurs de lys et accompagnées, en chef d'une croix, en pointe d'un oiseau avec la légende : *Clemens decanus*, que complète celle du contre-sceau : *de Lusarchis* (DOUET D'ARCQ, n° 7543).

35. Sceaux, en 1388, de Nicolas le Bailli, clerc juré établi à Troyes, portant les initiales C B entrelacées et entourées d'étoiles dans un quadrilobe, et celui de Guillaume de Villiers, également clerc juré à Troyes, portant les initiales G. D. V. disposées en pyramide dans un trilobe. Les deux signets sont appendus, dos à dos, en sous-sceaux sur la queue de parchemin qui porte le sceau de la prévôté de Troyes (Arch. nat., *Sceaux de Champagne* : Aube, n°s 116 et 117).

36. Hôpital de Saint-Julien de Chartres (DOUET D'ARCQ, n° 9958).

37. Hôpital Comtesse à Lille (DEMAI, *Flandre*, n° 7552).

38. Hôpital de Theomolin près Orchies (DOUET D'ARCQ, n° 997).

39. Maladrerie de Meulan (DOUET D'ARCQ, n° 9988); — léproserie de Saint-Lazare au Mans (DEMAI, *Normandie*, n° 3137).

40. Hôtel-Dieu de Montmorillon (DOUET D'ARCQ, n° 9965).

41. DOUET D'ARCQ, n° 8075.